

MISSIONNAIRES ET MYSTIQUES

EN BASSE-BRETAGNE AU XVII^e SIÈCLE

I. — Maunoir et l'organisation des Missions

Les mystiques :

Catherine Daniélou et Marie-Amice Picard

Les désordres qui suivirent les guerres de la Ligue avaient accentué en Bretagne le dépérissement religieux et le relâchement moral, favorisés déjà au seizième siècle par l'esprit païen de la Renaissance qui s'était glissé jusque dans l'Église et par la prospérité économique qui avait engendré le bien-être et le luxe dans toutes les classes sociales. Si, malgré tout, la Bretagne resta chrétienne, elle le doit, pour une large part, aux hommes apostoliques qui vinrent au bon moment raviver la flamme de la foi. Un prêtre séculier, Dom Michel Le Nobletz, et un Jésuite, le P. Julien Maunoir, furent les principaux artisans de ce réveil religieux du dix-septième siècle, et jusqu'à nos jours leur mémoire est demeurée gravée au plus profond des cœurs bretons.

Le premier, gentilhomme du pays de Léon en Basse-Bretagne, était fils du seigneur de Kerodern en la paroisse de Plouguerneau et allié aux plus grandes familles de la région; le second, fils d'un humble commerçant de Saint-Georges-de-Reintembault au diocèse de Rennes, était originaire de la partie de la Haute-Bretagne qui confine à la Normandie. Le Nobletz ne fut jamais attaché à une paroisse ni à une communauté en titre. Il prend son bâton d'apôtre, et muni de ses cartes symboliques, sorte de catéchisme en images, il parcourt les évêchés de Basse-Bretagne pour y dénoncer les maux dont souffre la société, et il y opère des merveilles de conversion. Après trente ans de cette vie de labeur, éprouvé par les infirmités, il se retire dans le petit port du Conquet, à la pointe Saint-Mathieu; là, il consacre le reste de ses forces

à la composition de pieux écrits où il renferme la pensée intime de sa vie mystique, l'amour de la Croix.

Maunoir avait trente-quatre ans lorsqu'il prit la succession de son maître. A dix-huit ans, en 1624, ses études terminées au collège de Rennes, il avait été admis par le P. Cotton dans la Compagnie de Jésus. Successivement novice scolastique à Paris et auditeur de théologie à La Flèche, il avait interrompu sa préparation directe aux Ordres pour faire, selon la tradition de la Compagnie, un stage de professeur dans une maison d'éducation. Pendant trois ans, il enseigna les humanités au collège de Quimper, très florissant à l'époque puisque, dans le cours de l'année 1626-1627, il comptait un effectif de neuf cent soixante élèves.

Mais le jeune religieux songeait à se sacrifier dans les missions du Canada lorsqu'un événement, qu'il raconte en parlant de lui-même à la troisième personne dans sa Vie manuscrite de Michel Le Nobletz, le fixa sur l'orientation qu'il devait donner à son existence. Il s'était rendu en compagnie du P. Thomas à la chapelle de Ti-Mam-Doue, à un quart de lieue de Quimper et...

...faisant réflexion que dans les évêchés de Cornouaille, Léon, Tréguier et Rennes, il n'y avait personne qui catéchisât excepté le P. Michel Le Nobletz, il eut une lumière qu'un enfant de la Compagnie de Jésus aurait un grand champ pour exercer son zèle dans tous ces évêchés. En même temps, il se sentit fortement inspiré d'apprendre la langue bretonne avec espérance d'en venir à bout. Étant arrivé au terme de son voyage, il présenta à la sainte Vierge son dessein et la pria d'être avocate envers son Fils à ce qu'il lui fît la grâce d'apprendre la langue armorique, si c'était son bon plaisir de se servir de son petit travail à la culture de cette dernière terre d'Europe qui était en friche et presque abandonnée. Six mois après, il obtint congé d'apprendre cette langue qui passe pour une des plus difficiles du monde. Dieu bénit son petit travail uni à la sainte obéissance, encore qu'il allât tous les jours en classe. Le dimanche après qu'il eût eu congé de ses supérieurs, il allait catéchiser à une paroisse proche de Quimper, ce qu'il continua cinq semaines durant. Après les sept premiers dimanches, Dieu lui donna la grâce de s'expliquer au peuple et d'entendre suffisamment la langue pour prêcher et catéchiser sans écrire aucun mot en langue armorique, ce qu'il continua l'espace de deux ans...

Il lui restait encore à terminer ses études. Cette nouvelle période fut marquée par un séjour de trois ans à Bourges où il fut auditeur de théologie sous la direction du P. Lallemand, ensuite par une année au collège de Nevers où il enseigna les humanités, enfin par un temps de probation à Reims. A partir de 1640 jusqu'à sa mort en 1683, son nom ne cesse de figurer sur les registres du collège de Quimper avec la mention « confesseur et missionnaire ».

C'est au cours de la mission de Plévin, près de Carhaix en Cornouaille, qu'il mourut le 31 janvier 1683.

A l'aide des divers écrits émanant tant de Maunoir que de ses biographes¹, écrits qu'il s'agira de mieux placer dans l'esprit de leur temps et de confronter avec d'autres documents contemporains afin de courir moins le risque d'une

1. Deux catégories de documents nous renseignent sur l'activité apostolique de Maunoir : ses propres écrits et les écrits de ses biographes. Maunoir est l'auteur de *Vies* manuscrites de Dom Michel Le Nobletz, de M. de Trémaria, de Marie-Amice Picard et Catherine Daniélou, et du *Journal latin des missions*, ce dernier sorte de registre non seulement privé, mais confidentiel, presque secret, où il rend compte de sa vie de missionnaire. Les biographies de Maunoir constituent une seconde source de renseignements. La plus récente est celle qui a été composée par le P. Séjourné en deux tomes de plus de 800 pages de texte, étayée sur une copieuse documentation « puisée dans les bibliothèques publiques ou privées de la Bretagne et dans les Archives romaines ». Malheureusement, aux faits incontestables qui y sont exposés se mêlent des légendes et des traditions plus ou moins établies. Deux *Vies* anciennes lui ont servi de guides : l'une a pour auteur le P. Boschet et l'autre le P. Le Roux. Le P. Boschet, né à Saint-Quentin en 1642 et mort à La Flèche en 1699, est presque contemporain du missionnaire breton. Dans son *Avertissement*, il déclare à Messieurs des États de Bretagne qu'ayant été fort impressionné par les choses extraordinaires que l'on disait sur le compte de Maunoir, il résolut de les contrôler de près. Venu en Bretagne pour les vérifier sur les lieux, il se renseigna auprès des évêques bretons qui avaient vu le Père à l'œuvre, auprès de M. Callier, grand vicaire de Cornouaille, qui avait eu avec lui une liaison très étroite, et auprès de ses anciens compagnons de missions. Il questionna les recteurs des paroisses où Maunoir avait travaillé, les gentilshommes qu'il avait dirigés et de nombreux fidèles qu'il avait arrachés à l'ignorance et aux passions. Son enquête terminée, ayant constaté l'unanimité des témoignages en faveur de faits que jusque-là il avait jugés fabuleux, il entreprit son ouvrage qu'il intitula le *Parfait Missionnaire* et qu'il publia en 1696. Le P. Guillaume Le Roux, Jésuite également, composa le *Recueil des Vertus et des Miracles du P. Maunoir*. C'est un Bas-Breton de Cornouaille, qui mourut en 1725, âgé de soixante-douze ans, après avoir travaillé pendant quarante ans dans les missions établies par Maunoir dont il fut l'un des dignes continuateurs. Son livre, paru en 1715, reçut l'approbation de l'évêque de Cornouaille, Mgr de Plœuc, qui reconnut l'authenticité des faits relatés.

fausse interprétation, il nous a paru qu'on pouvait essayer d'étudier sous un jour nouveau le missionnaire avec ses méthodes d'instruction populaire, puis le biographe de Catherine Daniélou, la mystique de Cornouaille et de Marie-Amice Picard, la mystique du Léon, enfin l'adversaire de la sorcellerie et des diableries.

Dès qu'il eut reçu l'investiture de Dom Michel, Maunoir se rendit à Douarnenez qu'il évangélisa par ses catéchismes, ses prédications et l'explication des tableaux. Du Conquet, le vieux missionnaire suivait avec intérêt les débuts de son disciple. Le 1^{er} juin 1641, il lui écrivait pour le remercier d'avoir donné « la pâture spirituelle au peuple de Ploaré et de Douarnenez » et le priait de ne pas se laisser rebuter par les contradictions. C'est que l'évangélisation ne s'accomplissait pas sans obstacles, et Maunoir dut avoir des doutes sur sa vocation de missionnaire. Ceci semble bien résulter d'une lettre que Le Nobletz écrivit, le 30 juillet, au compagnon du Père. Cette lettre renfermait des *monita* que ce compagnon, le P. Bernard, était chargé de communiquer à Maunoir. Le Nobletz craint que le jeune religieux, qui est plus naturellement porté à la contemplation, ne préfère la solitude au travail de la mission. C'est fort bien de sa part de se recueillir de temps en temps dans les retraites, mais « il sera plus illuminé en prêchant qu'en étudiant dans sa chambre ». Il lui certifie qu'il « est manifestement missionnaire céleste et a une grâce spéciale pour instruire le peuple » ; donc « qu'il s'exerce autant qu'il pourra dans cette vocation... même s'il prie moins et semble vivre avec plus de liberté ».

Voilà qui ne concorde guère avec l'idée d'un Maunoir visant à l'effet théâtral pour produire des conversions extraordinaires, se mettant en scène lui-même ou mis en scène par ses supérieurs pour frapper l'imagination des Bretons. Rien n'autorise une pareille opinion. Jeune novice, il ne songe nullement aux missions bretonnes, mais il rêve du martyre dans les missions lointaines ; après l'événement de Ti-Mam-Doue, ses supérieurs, au lieu d'abrégier le temps de sa probation pour le pousser dans la prédication, l'envoient enseigner les humanités à Nevers. Et quand il est engagé dans les mis-

sions de Basse-Bretagne, il faut l'intervention et toute l'autorité de Le Nobletz pour lui affirmer qu'il est vraiment dans sa voie.

A Douarnenez, il avait inauguré les cantiques bretons qu'il venait de composer sur le modèle des cantiques de Dom Michel. Il y avait condensé le précis de ses sermons : *compendia sunt eorum quae doceo*, dit-il dans son journal latin. Ces chants populaires sont, en effet, un abrégé substantiel de la doctrine; ils embrassent l'ensemble des vérités de la foi; ils prennent l'homme dans l'accomplissement des devoirs les plus élémentaires de la religion et le conduisent pas à pas jusqu'à sa fin dernière.

Leur forme naïve et gracieuse les rendait accessibles aux esprits les plus simples. Le Père comprit le parti qu'il pourrait tirer de ces strophes alternées qui reposent l'attention sans la distraire et offrent un aliment à la piété en même temps qu'un plaisir à l'oreille. Ils eurent un gros succès : « Sur les montagnes, dans les vallées, aux bois, aux champs, partout, dit M. de la Villemarqué, on n'entendait qu'une voix qui répétait les chants du grand missionnaire. » En 1671, ils en étaient à leur trentième édition, et Maunoir, par un sentiment de reconnaissance, nous a conservé le nom de Guillaume Yvonie, le fidèle mercier qui l'avait suivi pendant quinze ans dans ses missions pour y faire la propagande des cantiques.

Après les chants religieux, les cartes peintes, Dom Michel avait remis à son disciple les peintures symboliques dont il était l'inventeur. L'objet qu'il poursuivait était de faire entrer dans l'esprit du peuple l'enseignement du catéchisme : « La vie que j'ai choisie, disait-il dans un de ses cantiques, c'est catéchiser le monde. » Sa méthode avait un double but : remédier à l'insuffisance d'un trop nombreux clergé qui, si nous en croyons un mémoire de la ville de Quimper sur la situation religieuse en Basse-Bretagne vers 1620, négligeait d'apprendre le catéchisme aux fidèles, et réagir contre le style emphatique dont se plaignaient les évêques, témoin René de Rieux, évêque de Léon, dans ses *Constitutions syno-*

dales de 1630. Les tableaux de Dom Michel, « les peintures énigmatiques » offraient aux fidèles un enseignement simple et pratique.

Plusieurs de ces cartes que Le Nobletz composa lui-même et fit peindre par des artistes populaires sont parvenues jusqu'à nous. Formées de longues bandes de parchemin mesurant environ un mètre de haut sur 60 centimètres de large, elles comprennent plusieurs tableaux qui, suivant le sujet, présentent des dames, des chevaliers armés de toutes pièces, des forteresses, des appartements, des jardins, des campagnes, des bois et des avenues où se trouvent figurées les scènes à l'aide desquelles l'auteur voulait expliquer sa doctrine. Des devises et des légendes partant de la bouche des interlocuteurs servent à faire comprendre le sujet de chaque tableau.

A sa sortie du château de la Grâce, le *Chevalier Errant* est guetté par Dame Sottise et tombe dans les pièges de Dame Sensualité qui lui coupe les cheveux, le dépouille de ses habits et de ses armes et le revêt de vieux habits, ceux du vieil Adam. Sollicité par Dame Sottise, il entre à Babylone qui apparaît flanquée de sept tours, symbole des sept péchés capitaux. Puis il arrive au château de la Chair dont il devient le roi avec Dame Sensualité comme reine. De leur union naissent sept filles : Oisiveté, Obstination, Curiosité d'esprit, etc., qui ont Négligence pour nourrice. Tout ce monde s'amuse en compagnie d'un petit chien, dit Passe-Temps. Ensuite, le chevalier entre au château de Connaissance de ses fautes. La grâce divine lui ouvre les yeux, l'appelle à Pénitence et le conduit au château de Vertu où il prend tant de plaisir qu'il se convertit.

Après la vie purgative, la vie illuminative, ce qui montre que les missions n'ont pas seulement pour but de convertir les pécheurs, mais de les faire tendre à une plus haute perfection. Sur une autre carte apparaît le *Chevalier Chrétien* sous les traits d'un splendide guerrier. Il porte la cuirasse de la Charité : l'avant symbolise l'amour de Dieu; l'arrière, l'amour du prochain; les deux boucles sur les épaules, les préceptes d'amour de Dieu et du prochain; les deux boucles sous les aisselles, la bienveillance et la dilection; la crête

représente la sagesse et la basque de la cuirasse, la miséricorde.

Tous ces détails, ces figures empruntées à la chevalerie montrent quel genre de société Le Nobletz voulait atteindre. La Bretagne, à cette époque, n'avait pas de païens; mais elle avait beaucoup de ces chevaliers errants, de ces hommes insuffisamment instruits des vérités et des traditions chrétiennes et oublieux de leur baptême.

Les tableaux inanimés furent inventés par Le Nobletz; les tableaux vivants, les processions furent imaginés par Maunoir. Le Père les considérait, surtout la grande procession finale, comme l'âme de la mission. Dès qu'il arrivait dans une paroisse, il annonçait cette procession générale et entretenait ses auditeurs des mystères qui y seraient représentés et des personnages qui y figureraient. Les fidèles désiraient vivement jouer ces rôles d'acteurs, et c'était une rivalité pour savoir qui serait chargé du rôle le plus important. Mais le Père entendait que ce fût une récompense attribuée au plus méritant. Les rôles étaient répartis pendant la mission, et les acteurs devaient se pénétrer des sentiments que réclamait leur situation pour les faire pénétrer à leur tour dans les âmes des spectateurs.

Le défilé était ouvert par des hommes en armes qui, de distance en distance, déchargeaient leurs mousquets ou leurs arquebuses. Au premier rang, marchaient les personnages de l'Ancien Testament, patriarches et prophètes et saint Jean-Baptiste suivis des apôtres, des évangélistes, des soixante-douze disciples. Puis c'était la succession des mystères : Marie au Temple, devant le grand-prêtre, entre saint Joachim et sainte Anne; l'Incarnation représentée par la Vierge qui marchait sous un dais porté par quatre jeunes filles vêtues de blanc; l'ange Gabriel la précédait, une colombe à la main, et s'inclinait devant elle en répétant la salutation angélique; les bergers suivaient en veste blanche, leur chapeau de paille orné de fleurs; ils offraient des présents à l'Enfant Dieu couché dans la crèche. Un ange portant au bout d'un long bâton une étoile lumineuse s'avancait devant les Mages en manteau royal qui tenaient en leurs mains l'or,

l'encens et la myrrhe. Un groupe de petits *innocents* en robe écarlate, accompagnés de leurs mères en deuil, rappelaient les victimes d'Hérode représenté lui-même le glaive à la main, escorté de ses satellites qui cherchaient l'Enfant Jésus pour le tuer. La fuite en Égypte était représentée par une jeune femme montée sur un âne et tenant l'Enfant Jésus et par un homme qui figurait saint Joseph.

Sous la conduite de saint Michel se déroulaient de longues théories d'enfants avec les instruments de la Passion. Après eux s'avancait, sous les traits du Sauveur, un prêtre revêtu d'une longue robe violette, escorté des apôtres Pierre, Jacques et Jean et d'un ange qui portait le calice d'amertume. Le prêtre le saisissait, le présentait au Père céleste avec des sentiments de douloureuse résignation et d'amour qui attendrissaient la foule. A la scène de l'Agonie succédait celle de la prise de Jésus que représentait un autre prêtre chargé de chaînes et traîné par une bande armée de cordes et de bâtons. Dans un groupe voisin, un prêtre encore, couronné d'épines avec un manteau de pourpre sur les épaules et un roseau à la main, symbolisait le Sauveur dans l'attitude où Pilate le montra au peuple. Un quatrième groupe figurait Jésus chargé de sa croix. Le prêtre qui avait ce rôle s'avancait pieds nus, couvert de sueur et de sang et courbé sous son pesant fardeau. La sainte Vierge, un glaive fixé dans la poitrine, suivait, lentement, entre les deux Marie; ensuite défilaient des vierges et des martyres, les premières en vêtements blancs et la palme à la main, les secondes en rouge avec une couronne d'épines et l'instrument de leur supplice, des Tertiaires en robe grise et couvertes d'un voile sombre, des jeunes filles portant des bannières où était peinte l'image de Michel Le Nobletz.

Des prêtres suivaient, venus très nombreux de paroisses d'alentour. Ils étaient revêtus des ornements sacerdotaux des fêtes les plus solennelles et accompagnaient le saint Sacrement porté par un personnage distingué. La foule défilait ensuite sur deux rangs, dans l'attitude du recueillement et de la prière ou chantant des cantiques.

La procession s'arrêtait de temps en temps à des stations désignées d'avance. Là, le P. Maunoir faisait ressortir la

vérité cachée sous ces symboles ou entonnait des cantiques appropriés à la circonstance. On arrivait à une vaste lande où était dressée une estrade surmontée d'un autel. Le prêtre y déposait le saint Sacrement. Maunoir disposait tous les groupes autour du monument. Pendant qu'au pied de l'ostensoir les prêtres chantaient à deux chœurs le *Pange lingua*, les divers groupes se prosternaient successivement devant l'autel. L'adoration terminée, on voilait le saint Sacrement, et le Père montait en chaire. Son thème habituel était la Passion. Vers le milieu de son sermon, il interpella le prêtre qui représentait le Sauveur chargé de sa croix et qui semblait tomber sous le poids des péchés du monde.

Ces scènes et ces discours opérèrent de nombreuses conversions. M. de l'Estour, recteur de Caudan au diocèse de Vannes, affirmait sous la foi du serment que...

...les plus rebelles, ceux-là mêmes qui couvraient de leurs railleries la mission et les missionnaires, devenaient au retour de la procession doux comme des agneaux, aussi malléables que la cire que l'on expose au feu. Quelques-uns même, coupables des plus odieux forfaits qu'ils n'auraient jamais voulu révéler à aucun prêtre, en faisaient facilement l'aveu le plus sincère dès qu'ils avaient été témoins de cette dernière solennité de la mission.

*
* *

Maunoir était depuis deux ans dans les missions lorsqu'il rencontra pour la première fois, à Quimper, une personne de vingt-trois ans, Catherine Daniélou, qui était conduite par des voies étranges. A la mort de son directeur spirituel, le P. Prigent de Launay, l'évêque, René du Louet, lui donna pour directeur le P. Bernard qui, à sa mort, en 1654, fut à son tour remplacé par Maunoir. Celui-ci consignait les faits à mesure qu'ils arrivaient ou qu'il en était informé par sa dirigée, mais ce n'est qu'en 1677, dix ans après la mort de Catherine, qu'il résolut d'écrire sa vie.

Dans la Préface de son manuscrit, il déclare qu'il s'estimerait coupable d'une omission criminelle s'il manquait d'informer les personnes de mérite qui l'ont interrogé et sur-

tout l'évêque de Cornouaille des faits qui marquèrent l'existence de cette pauvre bergère. Il affirme, « comme témoin oculaire, la plupart des choses qui sont en cette vie » ; il est, en outre, l'écho de ce que lui ont appris le P. Bernard et différents autres témoins. « Plusieurs, dit-il, auront de la peine à croire une conduite qui paraît surprenante à ceux qui n'ont rien vu de semblable, mais Dieu donne aux gens de bien des croix et des afflictions à proportion des grâces et consolations qu'il leur donne pour les faire conformes à son Fils. »

Maunoir dirigea Catherine Daniélou pendant treize ans, et fut ainsi témoin de sa fidélité héroïque.

« Cette novice du Calvaire et de la Croix » naquit à Quimper de parents très modestes. A deux ans, elle perdit son père ; sa mère, qui ressentait pour elle une profonde aversion, se maria à un homme brutal, Irlandais de naissance, tailleur de son état. Le nouveau ménage la brutalisa odieusement. Un jour son beau-père la maltraita avec une telle violence qu'elle contracta une hernie dont elle souffrit toute sa vie. Voulant apprendre ses prières, elle demanda à une servante du voisinage de lui faire réciter le *Pater*, mais elle ne réussit qu'à prononcer ces deux mots *Pater noster*. Son plus grand désir était de connaître Dieu, et bien qu'elle fût incapable de comprendre le français, elle courait aux sermons à la cathédrale de Saint-Corentin. Elle ressentait une affection très particulière pour les pauvres, leur portant même le pain sec que sa mère lui donnait. Pendant quatre ans, elle eut comme nourriture ordinaire des mûres sauvages en été et de la vinette en hiver. Dès l'âge de sept ans, elle se plongeait dans l'eau glacée pour faire pénitence. Quand elle s'en retournait chez elle, les habits tout mouillés, elle était battue, mais elle unissait ses souffrances à la Passion du Sauveur.

A douze ans, elle entra au service d'une dame chez laquelle elle subit de telles privations qu'elle devint « maigre et défaits comme un squelette ». Ses parents ayant eu besoin de ses services la réclamèrent et l'emmenèrent avec eux à Port-Louis, en l'évêché de Vannes, où ils se retirèrent après avoir perdu une partie de leurs biens. Malgré son désir de vivre dans la chasteté, ils la marièrent de force à un vieillard

brutal. Celui-ci lui fit subir de si mauvais traitements qu'elle se réfugia auprès de ses parents revenus à de meilleurs sentiments; mais peu après ils se retirèrent à Nantes où ils moururent. Catherine retourna alors à Quimper et s'engagea comme servante chez un bourgeois.

En 1639, l'année de la terrible épidémie qui moissonna le tiers de la population quimpéroise, elle se réfugia dans le bois de Saint-Herbaut, sur les conseils du P. Prigent de Launay. A son retour, elle fut logée et nourrie chez un gentilhomme, M. de Kermen; elle contribua à la conversion de son hôte et conseilla aux deux plus jeunes filles de ce seigneur d'entrer au couvent de la Charité.

Quand elle sortit de chez M. de Kermen en 1645, elle habita pendant deux ans dans la maison d'un honnête menuisier nommé Poupon; puis, pendant huit ans, elle loua la maison d'un apothicaire, M. Lambert, pour y prendre des écoliers, les uns en pension, les autres en chambre. Plusieurs de ces pupilles devinrent par la suite d'excellents religieux et des prêtres exemplaires.

En 1654, les infirmités dont elle était affligée la condamnèrent au repos. Elle cessa de loger des pensionnaires et s'en alla à Douarnenez où des personnes charitables qui l'estimaient fort la reçurent.

Pendant treize ans, elle vécut ainsi, filant sa quenouille ou gardant les oies. Six mois avant sa mort, elle se rendit en pèlerinage à la chapelle de Saint-Élouan en Saint-Guen-de-Mur. Le recteur de cette paroisse, M. Gallerne, qui avait été l'un de ses pensionnaires à Quimper, l'hospitalisa pendant trois mois dans son presbytère. C'est là qu'elle mourut, le 4 novembre 1667, dans des sentiments dignes de sa vie.

Cette existence présente pourtant nombre de faits étranges: « Catherine Daniélou, écrit son biographe, a mené la vie extatique l'espace de quarante-huit ans. » Quatre désirs furent « comme les piliers de sa vie » : le premier était d'endurer beaucoup de peines pour l'amour qu'elle portait à Jésus crucifié; le second était de faire pénitence et lorsqu'elle voyait les images des martyrs, elle souhaitait les mêmes peines pour satisfaire à la justice divine; le troisième était

la soif qu'elle avait d'assister les âmes du Purgatoire, et le quatrième le zèle du salut des âmes et de la conversion des pécheurs.

Catherine fut, en effet, une privilégiée de la souffrance.

Sa vie a été une toile tissée de croix et d'épreuves de toutes sortes... Dès l'âge de sept ans, elle était rompue; elle avait des maux de tête violents principalement le vendredi; souvent elle brûlait comme si elle eût été en feu... elle ne dormait quasi point... chaque nuit, elle était tourmentée du mal de pierre qui lui causait des douleurs inexplicables... elle était quelquefois si abattue de maladie qu'elle était obligée de s'appuyer contre les murailles des maisons et de l'église... La veille des grandes fêtes, elle participait aux tourments des martyrs par des tourments qui avaient des rapports aux leurs.

Elle portait aussi dans sa chair, surtout les vendredis et au temps de la Passion, les stigmates sanglants du Sauveur; elle était souffletée par une main invisible; elle recevait la couronne d'épines; on pouvait voir sur sa tête du sang en forme de couronne et sur ses mains des traces de clous.

A ces blessures mystérieuses, s'ajoutaient des peines intérieures continuelles; elle vécut « parmi du mépris, de fausses accusations et des calomnies au sein d'une pauvreté extrême »; elle fut comme « un lis qui a crû et blanchi parmi les épines de plusieurs grandes tentations ». Elle était un objet de dérision; on l'appelait « l'affronteuse, l'hypocrite, la sainte du P. Bernard et du P. Maunoir ». Elle fut si violemment tentée qu'elle disait une fois qu'elle eût préféré être vingt ans malade sur son lit que de subir les combats intérieurs qu'elle eut à soutenir pendant une nuit. Elle était en proie à des mélancolies étranges qui allaient jusqu'à la tentation du suicide, tentation qu'elle désavouait quand elle revenait à elle. Son directeur y voit la rançon de ses transports surnaturels, le tribut payé à la fragilité humaine :

Ce n'est pas mon intention, déclare-t-il, de condamner ou d'exempter de blâme son procédé en ces tentations; peut-être n'avait-elle pas une liberté tout entière. Le soleil, pour être beau, ne laisse pas de souffrir quelquefois quelque éclipse. Quoi qu'il en soit, nous avons sujet de louer en cette rencontre la bonté de Notre Seigneur et de sa sainte Mère à l'égard de leur servante.

Ces souffrances « ont été le sujet des extases et transports

de son âme et des saintes conférences qu'elle a eues avec les bienheureux esprits et avec les habitants de la Sainte Jérusalem ».

Maunoir décrit ces extases « en témoin oculaire ». Un jour, le corps de la voyante sembla brûler d'un feu invisible; son visage devint rouge; « c'était chose pitoyable de voir ses larmes, d'entendre ses cris; parfois une liqueur descendait dans sa gorge et répandait au dehors une odeur très suave ». Feu intérieur, cris, gémissements et larmes, parfums mystiques qui s'échappent du corps, on trouve chez elle les phénomènes ordinairement constatés chez les extatiques. De même la transfiguration de son visage revêtait une expression de joie et de sérénité extraordinaires. Alors, elle racontait les paroles de consolation qu'elle percevait, elle récitait des cantiques français et bretons; mais, une fois l'extase terminée, elle ne se souvenait ni de ses poésies ni de l'assistance de ses protecteurs, « il ne lui en restait plus qu'une grossière idée comme de choses qui s'étaient passées en songe ».

Faut-il s'étonner que Maunoir, ayant été témoin des stigmates et des extases de sa dirigée, lui ait confié ce qui était l'objet de ses préoccupations et qu'il ait cru aux révélations qu'elle lui faisait touchant ces préoccupations? Car les cantiques qu'elle récite dans l'extase sont les cantiques du Père; les personnages qui lui apparaissent sont les saints ou les bonnes âmes pour lesquels le Père a une dévotion particulière : son patron, saint Julien l'Hospitalier; le patron de la Cornouaille, saint Corentin; les saints et les pieux personnages de la Compagnie de Jésus : saint Ignace, saint François Xavier, le P. Rigoleuc; son maître, Dom Michel Le Nobletz; son ancien compagnon, le P. Bernard. Ce sont eux qui interviennent pour la retirer des griffes du démon qui l'attaquait en prenant les traits d'un gentilhomme, d'un cavalier ou d'un écolier. Tout, dans ses extases, gravite autour des missions du Père, et c'est là que l'humain se mêle sous la forme des impressions émanées du directeur. Un jour, elle voit le P. Bernard qui introduit au Paradis les âmes que les missions ont sauvées; une autre fois, elle voit sainte Geneviève apparaître au roi de France dans le palais du Louvre pour lui demander de protéger les missions. Par

contre, Mgr Le Prestre de Lézonnet, le défunt évêque de Cornouaille, vient faire amende honorable pour s'être opposé à l'établissement des missions dans son diocèse. Un jour, elle fait un voyage fantastique en enfer, elle entre au purgatoire où elle voit des âmes qui lui témoignent leur reconnaissance pour avoir échappé aux peines éternelles parce qu'elle a contribué par ses prières et ses pénitences à leur conversion dans les missions. Parfois la vision s'aurole de merveilleux : c'est le poisson violet de saint Corentin qui, dans la fontaine dédiée à ce saint, incline la tête devant son image et ouvre les ouïes toutes grandes pour écouter les cantiques du P. Bernard; c'est la mère vénérable de Maunoir qui entre au paradis avec une rose à la main et sur la poitrine une croix de pierres précieuses; c'est la forêt magnifique où Catherine est transportée et où elle voit les convertis des missions sous la forme de gens extasiés à genoux devant un beau château dont les portes vont s'ouvrir pour les recevoir sur la prière du P. Bernard.

Catherine se meut dans la région du merveilleux et du surnaturel sans le moindre étonnement. La preuve, ce sont les appellations toutes familières sous lesquelles elle désigne les apparitions : elle ne dit pas qu'elle a vu l'Enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, sainte Madeleine, Michel Le Nobletz, saint Ignace : elle emploie des formules naïves : Mon Petit Maître, la Dame vénérable, l'Ecclésiastique sans collet, la Pénitente échevelée, l'Ancien prêtre de Douarnenez, le Jésuite au grand front. Elle dit avec candeur qu'elle a vu « un homme vêtu de peau de bête, comme on dépeint saint Jean-Baptiste, une fille comme on dépeint sainte Madeleine, un homme habillé comme on dépeint saint Corentin ». Maunoir nous donne son avis très explicite : « Jamais elle ne vit dans sa conduite aucun don surnaturel »; elle s'imaginait que ses apparitions étaient des personnes charitables qui vivaient sur la terre; de même quand les démons l'attaquaient, elle croyait que c'étaient de méchantes gens en chair et en os.

Pour Maunoir, le caractère miraculeux de ces visions ne fait pas de doute; trop de faits, à ses yeux, viennent

appuyer le surnaturel : austérités prodigieuses de Catherine, incendie divin, odeurs célestes, science infuse, stigmates enfin. Il est convaincu que la mystique de Cornouaille a vu des habitants des cieux. S'il la laisse croire toute sa vie qu'elle a eu affaire à des personnages de la terre, c'est, explique-t-il, parce que « la bonté divine se comporta de telle façon afin qu'elle se conservât plus aisément en la vertu d'humilité en laquelle elle excella le reste de sa vie, ou pour d'autres raisons qui sont réservées à l'abîme des jugements de Dieu ».

Et voici sa conclusion : « Des gens de probité et de vertu ont été étonnés des voies extraordinaires par où elle marchait et ont un peu chancelé, n'osant approuver et condamner sa façon d'agir. » Il sait même qu'il passera pour avoir été trompé par elle. Mais lui, qui l'a connue pendant vingt-cinq ans et dirigée pendant treize, il juge l'arbre à ses fruits. Or, l'exercice des vraies et solides vertus, avec la persévérance dans ces vertus jusqu'à la mort, sont les fruits assurés d'une âme choisie de Dieu. « Voilà, dit-il, la règle pour connaître la bonté d'une âme. »

Ne pouvant se tromper sur la sainteté de Catherine Daniélou, Maunoir a pu, sans mériter le reproche de crédulité naïve, ajouter foi à ses révélations et voir en elles les caractères du surnaturel divin. Il s'est trouvé en présence d'une âme d'élite comme l'extatique et la stigmatisée du Léon, Marie-Amice Picard, comme l'extatique de Vannes, Marie-Armelle Nicolas. Chez ces trois mystiques, même point de départ : méditation intense de la Passion du Sauveur et des souffrances des martyrs ; même rythme de l'épreuve sanglante et de la consolation céleste, même objet poursuivi : la conversion et le salut de la Bretagne.

Élève à Rennes, puis collègue à Nevers du P. Rigoleuc, disciple à Bourges du P. Lallemand, le théoricien de l'abandon de l'âme à l'action du Saint-Esprit, le chef du mouvement mystique dont M. Bremond a mis le rôle en pleine lumière, Maunoir vénérât ces hommes et était de leur école. Il se fût renfermé dans la vie contemplative à laquelle il était naturellement porté, si Le Nobletz ne l'eût excité à l'ac-

tion. Or, les *monita* de Dom Michel sont de 1641 et la rencontre de Maunoir avec Catherine Daniélou est de 1642. Cette rencontre fut pour le Père une révélation. A Catherine seront réservées la contemplation et les communications divines, à lui l'activité et le travail. Elle priera et souffrira sur la montagne pendant qu'il combattra dans la plaine. La contemplation et la souffrance parachèveront l'action et lui donneront tout son prix et sa vertu surnaturelle. Comment le missionnaire ne se serait-il pas maintenu dans cette conviction à la vue des merveilleux résultats qu'il obtenait ? Il le dit dans son *Journal latin*.

Maunoir n'est pas le seul écho des vertus de Catherine Daniélou. Le Nobletz, auquel on demandait son sentiment sur cette fille, disait que « c'est un vase d'or couvert de paille » et il ajoutait qu'« une âme qui aime l'humilité ne peut être trompée ». Un autre témoignage, c'est celui que nous pouvons lire, à la date du 4 novembre 1667, dans le registre d'état civil de Saint-Guen-de-Mur. En voici le texte :

Honorable femme Catherine Daniélou, native de la ville de Quimper-Corentin, âgée d'environ quarante-huit ans, ayant demeuré en cette trêve depuis la mi-mai dernier, était venue en pèlerinage à Saint-Élouan. Ayant ainsi agonisé durant un mois entier, comblée de peines, pleine de grâces et de mérites, mourut le vendredi soir environ neuf ou dix heures, avec toutes les marques de piété possible, le quatrième jour de novembre 1667, dans l'octave de la Toussaint et des Trépassés auxquels elle avait une grande dévotion, y fut enterrée dans cette église tréviale de Saint-Guen et mise à côté droit de l'autel de la chapelle des Trépassés, assistée de vingt-huit prêtres et très grand concours du peuple de diverses paroisses. Il est vrai que ç'a toujours été un miracle de patience comme Job, miracle de pénitence, un cœur tout d'or de charité envers Dieu et ses créatures, et vraie fille de la Croix du Sauveur, sœur de la pauvreté, humilité, miséricorde et de toutes les vertus qu'on puisse désirer dans une âme. Ç'a été un théâtre de la miséricorde de Dieu et de ses bontés, et aussi une victime exposée aux rigueurs de sa justice pour les pécheurs ; ç'a été le mépris des hommes et l'aimée de Dieu ; ç'a été un objet de la rage de l'enfer et des caresses du paradis.

*
**

Le Léon eut aussi son « écolière du Calvaire ». En 1649,

Maunoir, missionnant à Saint-Pol, y rencontrait Marie-Amice Picard dont il devait retracer la carrière douloureuse « à travers les sentiers épineux de la croix ». Pour la rédaction de cette vie, il utilisa les procès-verbaux que Messire de Poulpry, sieur de Trébodennic, archidiacre de Léon, avait recueillis après la mort d'Amice qui survint en 1652. Maunoir dédie son manuscrit, qu'il composa après 1671, à Pierre de la Brosse, évêque de Léon.

Il est frappé des points de ressemblance que présente cette existence avec celle de Catherine Daniélou : « Encore que ces deux filles, dit-il, ne se fussent jamais rencontrées en ce monde, Dieu les conduisit du même esprit. Cette uniformité de vie, de combats et d'assistances divines est remarquable. » Elles étaient toutes deux de conditions bien humble : l'une était bergère et l'autre *tisserane*; elles ne savaient ni lire ni écrire et ignoraient le français. Leurs pères moururent prématurément et leur prédirent des croix. Dès l'âge de sept ans, Amice désira endurer les tourments des martyrs comme Catherine qui, à peine âgée de cinq ans, demanda à Dieu la grâce de souffrir la Passion du Sauveur. Elles furent un sujet d'édification pour plusieurs comme aussi un sujet de contradiction et de scandale pour un grand nombre.

Marie-Amice Picard naquit à Guiclan, dans le diocèse de Léon, le 2 février 1599; elle fut baptisée le même jour à Guimiliau. Elle était la dernière enfant d'une nombreuse famille; son père, Jean Picard, et sa mère, Agathe Mallégoët, étaient de bons chrétiens, de modestes cultivateurs qui gagnaient péniblement leur vie.

De bonne heure, l'enfant eut une grande dévotion à la sainte Vierge et à saint Jean l'Évangéliste. Depuis qu'elle avait vu un calvaire avec Notre-Dame d'un côté et saint Jean de l'autre, elle s'était sentie vivement attirée vers ces saints personnages et cherchait dans les églises les tableaux où ils étaient représentés.

Elle aimait à entendre les prédications et la lecture de la vie des saints, surtout des vierges et des martyrs; sa mémoire prodigieuse retenait les sermons et elle pouvait les réciter d'un bout à l'autre. Après un de ces sermons, elle se sentit

transportée d'une telle flamme céleste qu'elle demanda à Dieu de tout son cœur la grâce d'endurer les souffrances des martyrs et de rester vierge.

Elle perdit son père en 1612: jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, elle demeura avec sa mère et l'aida de son travail. Guiclan était un pays de tisserands; elle apprit à coudre et à tisser de la toile et refusa de se marier pour ne pas quitter sa mère. Elle allait gagner les pardons et les indulgences au Folgoat, à Saint-François-de-Cuburien, près Morlaix, à Saint-Jean-du-Doigt, à Sainte-Anne-d'Auray.

Elle s'établit à Saint-Pol, au mois de décembre 1635. A partir de ce temps jusqu'à sa mort, soit pendant dix-sept ans, « sa vie, dit Maunoir, fut une toile tissée d'actes héroïques ». Elle souffrit des peines extrêmes, recevant les plaies des saints martyrs, les veilles de leurs fêtes, et d'une manière si violente que « c'est merveille que Dieu lui ait conservé la vie plus de deux mille fois » au milieu des tourments qu'elle souffrit, sans sommeil, sans nourriture, restant sept ans sans autre aliment que l'Eucharistie.

Lorsqu'elle arriva à Saint-Pol, il n'y avait pas d'évêque. René de Rieux, qui avait pris contre Louis XIII le parti de Marie de Médicis, avait été dépossédé de son siège, par sentence de la cour de Rome du 31 mai 1635, à la demande du roi. L'administration du diocèse était confiée au Chapitre qui resta dans ces fonctions jusqu'à la nomination du successeur en 1640.

Marie-Amice étant devenue bien vite un sujet de curiosité, Messieurs du Chapitre la mirent chez les religieuses Ursulines, mais bientôt, jugeant à propos d'ôter à ces dernières la vue de tant de choses étranges, ils la logèrent dans une maison particulière. Des personnes pieuses venaient la visiter et la consoler dans ses peines. Une dame de Kersauson, très renommée par sa vertu, lui tenait souvent compagnie; une demoiselle Léon demeura avec elle des mois entiers pour la soulager dans ses tourments presque continuels. Mais comme ces personnes charitables devaient parfois s'absenter, on mit à son service une jeune fille, Gabrielle Hallégoët. Amice remarqua bien vite sa légèreté et lui fit des observations. La jeune servante se mit alors à répandre

toutes sortes de bruits calomnieux, prétendant que sa maîtresse buvait et mangeait en cachette, l'accusant de sorcellerie, jetant la suspicion sur sa moralité. Le clergé se divisa à son sujet. Les uns, et parmi eux des hommes de grande vertu, prirent nettement sa défense. Mais plusieurs l'abandonnèrent, entre autres un des vicaires capitulaires, M. Guillermin, qui était son directeur; il refusa désormais de la confesser et l'expulsa de la chambre qu'il avait louée pour elle. M. de Trébodennic la prit alors chez lui, lui donna un logement et lui fournit, pour le reste de sa vie, ce qui était nécessaire pour son entretien.

Ceci se passait en 1640. Le 16 janvier de cette année, une Bulle du Pape Urbain VIII avait conféré l'évêché de Léon à Robert Cupif, doyen du Folgoat et grand archidiacre de Cornouaille. A peine installé, le nouvel évêque prit comme grand vicaire, en remplacement de M. Guillermin, René du Louët, le protecteur d'Amice. Mais bientôt les rapports les plus contradictoires furent faits au prélat. L'évêque ne voulut pas porter de jugement sans enquête, « afin de la maintenir et assister si elle était dans le bon chemin, ou la détourner si elle en était fourvoyée par malice ou par illusion, (et) il fit faire procès-verbal et information de toute sa vie ». L'enquête fit ressortir la fausseté des accusations. L'évêque, pleinement convaincu de l'innocence d'Amice, « reconnut qu'elle avait des marques d'une personne grandement chérie de Dieu, puisqu'elle portait les livrées de sa Passion ». Il lui donna pour directeur M. de Trébodennic et pour confesseur M. de Feunteunspour devenu grand chantre en remplacement de M. du Louët qui venait d'être nommé à l'évêché de Cornouaille. Il commanda à Amice de ne parler qu'à ses directeurs, ou par leurs ordres, de ce qui lui arriverait, et c'est alors qu'il chargea M. de Trébodennic de consigner le tout par écrit.

En 1648, René de Rieux, réhabilité par sentence canonique, rentra dans son évêché. Les ennemis d'Amice profitèrent de l'absence de son directeur et recommencèrent leurs attaques. Maunoir raconte qu'il se trouvait un jour à table avec Monseigneur lorsqu'un recteur dit à l'évêque qu'Amice était une « affronteuse »; il prétendait même que tel était le sen-

timent de M. Le Nobletz que l'évêque considérait comme un saint. Deux mois après, Maunoir demanda au vieux missionnaire qu'il était allé voir au Conquet s'il avait jamais témoigné à personne qu'il n'approuvait pas le procédé d'Amice. Dom Michel lui répondit : « Comment pourrais-je condamner son procédé dans lequel je ne trouve aucun mal ? Je vous dirai que je crois que c'est une sainte âme, et que Dieu veut avoir des saints de toutes les façons. »

En 1649, ses stigmates la firent souffrir d'une manière incroyable. Ses ennemis poussaient l'évêque à la mettre à l'inquisition et à la faire condamner. Maunoir étant allé un jour la visiter, la trouva dans une grande paix d'esprit, déclarant qu'elle ne redoutait pas les interrogatoires des juges. Le P. Bauny qui faisait alors une mission à Saint-Pol, réservait son jugement sur les choses extraordinaires qu'il apprenait. Il disait à Maunoir que les faits rapportés étaient bien étranges et se demandait quelle en était la cause. Maunoir se contenta de répondre par les paroles de saint Paul : *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae*, et par le témoignage de saint Augustin qui disait que, de son temps, bien des innocents étaient tourmentés du diable. Le P. Bauny, appelé à faire partie de la commission chargée de juger Amice, dit à l'évêque : « Monseigneur, voici un jugement criminel; il faut une partie, un délateur, des témoins; il faut l'interroger, il faut la confronter avec les témoins. » Mais personne ne se présenta, et ainsi l'affaire fut close.

Après la mort de Mgr de Rieux, survenue soudainement en l'abbaye du Relecq, les adversaires d'Amice cessèrent leurs persécutions. Cependant elle continuait à souffrir et soupirait après la délivrance. Le 19 décembre 1652, ses souffrances reprirent avec une violence inouïe. C'étaient les dernières épreuves; elle mourut, le matin de Noël, dans une grande paix d'esprit, réconfortée par les sacrements et munie de la bénédiction de l'évêque.

Elle fut inhumée, le jour de la Saint-Étienne, à la cathédrale, privilège réservé aux prélats et aux dignitaires de l'Église; sa tombe fut creusée près de celle de M. de Trébodennic qui venait de mourir. L'évêque, Henry de Laval de

Boisdauphin, tous les chanoines et recteurs, tous les religieux carmes et minimes, les prêtres séculiers qui étaient à Saint-Pol, assistèrent à ses obsèques, ainsi qu'un nombre extraordinaire de fidèles accourus de tous côtés. Elle repose aujourd'hui encore à la même place, devant l'autel de Saint-Pol Aurélien, et continue à être l'objet de la vénération des fidèles, en particulier des mères qui exercent les premiers pas de leurs petits enfants sur la pierre de son tombeau.

Cette histoire, écrivait la gazette qui annonçait sa mort, et dont Maunoir prit copie, trouvera sans doute peu de créance dans l'esprit de la plupart des lecteurs, s'ils ne laissent le raisonnement et ne s'abandonnent à ce principe indubitable de la théologie que Dieu peut tout; (car) il est inconcevable que la faiblesse même puisse produire des actions d'une force héroïque et toute sainte.

Martyrologe vivant, dit Maunoir, elle portait les stigmates des saints et de Notre Seigneur. La veille de la Saint-Martin, elle reçut un coup d'épée à la gorge et fut fouettée avec des lanières de plomb; la veille des Quarante Martyrs, elle fut jetée dans un étang glacé. Maunoir atteste que, la veille de la Saint-Jean-Baptiste, il vit à son cou du sang et des cicatrices. Pendant la Semaine sainte, elle était flagellée, couronnée d'épines, crucifiée; son corps était étiré avec une grande force; il semblait qu'on lui disloquait les os jusqu'au jour de Pâques où, après avoir communiqué, elle restait quatre heures en extase et était délivrée de la plupart de ses maux.

Elle était sujette aux extases, de durée variable : parfois deux heures, d'autres fois depuis la communion du matin jusqu'au soir, une fois une nuit entière jusqu'à huit heures du matin. Alors Dieu lui faisait voir le bonheur des saints martyrs; elle sortait de ces transports tout heureuse et encouragée. Souvent elle voyait des scènes évangéliques ou se représentait les mystères que rappelait la fête du jour.

Mais ce qui surprend davantage chez cette pauvre villageoise ignorante, c'est la science infuse qu'elle possédait des choses spirituelles. Toute jeune encore, elle étonnait son recteur qui était docteur en Sorbonne et qui, l'ayant interrogée pendant trois heures sur les mystères de la foi, en

reçut de telles réponses qu'il pensa que l'Esprit-Saint parlait par sa bouche.

La nourriture de son âme et de son corps était la communion et l'oraison continuelle. Pendant trois ans, de février 1634 à Pâques 1637, la seule vue de viandes la faisait tomber en défaillance; elle ne pouvait garder aucun aliment sauf la Sainte Hostie. Après six ans d'abstinence, on lui demanda de s'efforcer d'avaler quelque nourriture; elle le faisait quand elle le pouvait, mais elle rejetait d'ordinaire avec une grande abondance de sang ce qu'elle avait pris. Elle ne pouvait aller seule à l'église; il lui fallait quelqu'un pour l'empêcher de tomber; pendant la messe, surtout au moment de la consécration, elle était particulièrement agitée; lorsqu'elle s'approchait de la communion, elle était souvent jetée à terre, mais lorsqu'elle avait communiqué, elle était ravie en extase et restait tout à fait immobile.

« La nature, dit son biographe, lui avait donné une appréhension des démons; elle avait peur de voir aucun de ces bourreaux d'enfer, ce qui faisait qu'étant toute seule, elle était extrêmement touchée de cette appréhension. » Comme Catherine Daniélou, elle a de violentes tentations; elle se croit une cause de confusion et de scandale; elle voit l'enfer ouvert sous ses pieds. Quelques années avant sa mort, elle confiait à Maunoir que, malgré le martyre qu'elle endurait, elle ne désirait pas mourir tant elle redoutait les jugements de Dieu.

Marie-Amice est une âme qui non seulement souffrit pour expier les péchés du peuple, mais pour remédier à un mal dont elle se plaint souvent, les désordres des prêtres. Faut-il crier à l'exagération? Représentons-nous l'état du diocèse en ce temps où il n'y avait pas de séminaire. A part le nombre assez restreint de clercs privilégiés qui fréquentaient les Universités, en revenaient munis de leurs grades et formaient ce « clergé savant et capable », dont parle en 1625 un vicaire général du Léon, les futurs prêtres faisaient des études très rapides et très sommaires dans leurs paroisses auprès des recteurs; plusieurs passaient presque sans préparation du travail des champs aux marches de l'autel; seuls

ceux qui vivaient dans le voisinage de la ville épiscopale suivaient, deux jours par semaine, les leçons du théologal. René de Rieux, à son arrivée à Saint-Pol, déplorait la présence dans certaines paroisses « d'ignorants et de gens incapables de posséder bénéfice à charge d'âmes ». Plus de mille deux cents prêtres vivaient dans le Léon; les registres curiaux nous montrent à côté du recteur, du vicaire et du sous-curé qui constituent le clergé paroissial, une quantité d'ecclésiastiques qui paraissent pour les baptêmes et les mariages comme parrains ou comme témoins et qui font suivre leur nom de la seule mention *presbyter*. Combien d'entre eux menaient une vie de séculiers, au grand scandale des fidèles! René de Rieux envisageait des mesures pour la formation et l'éducation cléricale lorsque les circonstances politiques le chassèrent de son diocèse. Et alors c'est l'évêché qui est privé de titulaire pendant cinq ans et divisé par des querelles de parti. C'est au milieu de cette période troublée que Marie-Amice vint à Saint-Pol et y exerça son rôle de victime pour la conversion et le salut du pays.

En sa faveur, nous avons encore un témoignage précieux, celui de René du Louët, consigné dans une pièce datée du 1^{er} août 1667 et rédigée en son palais épiscopal de Lanniron près Quimper. Pendant dix-huit ans, d'abord comme vicaire général du Léon, puis comme évêque de Cornouaille, il étudia ou fit examiner ce cas extraordinaire. Le résultat des enquêtes fut que Marie-Amice fit toujours preuve d'une grande humilité intérieure et d'une obéissance parfaite à ses directeurs. Elle parlait peu, et les rares paroles qu'elle disait marquaient la simplicité, la candeur et l'ingénuité de son âme; elle avait un don particulier pour toucher les cœurs. Pendant dix-huit ans, elle subit de nombreuses épreuves de la part du monde et de ses ennemis invisibles, offrant ses tourments à Dieu pour la conversion des pécheurs. Pour ces motifs, l'évêque reconnaît en elle « des signes d'une vertu solide, constante et héroïque au-dessus du commun » et il renvoie pour plus de détails aux « papiers écrits de la main de défunt le sieur de Trébodennic, archidiacre de Léon, lesquels nous avons fait mettre entre les mains du P. Julien Maunoir, notre missionnaire, espérant que

Dieu s'en servira pour son nom et pour sa plus grande gloire ».

Quand on a tourné le dernier feuillet des longs manuscrits où sont racontés les âpres épisodes de l'incessant martyre des deux mystiques bretonnes, on a l'impression que l'on a vécu dans le domaine de l'étrange et du déconcertant. Si le cas de Marie-Amice Picard et de Catherine Daniélou présente des analogies avec certains états psychiques et certaines manifestations physiologiques : sensations d'angoisse, mélancolie, scrupule, obsessions, autant de phénomènes dont la psychopathologie fournit l'explication, il reste cependant une masse de phénomènes : science théologique infuse, lumières intellectuelles extraordinaires, extases, stigmates, qui surpassent les données habituelles de la nature et de la science. Mais la question n'est pas de savoir si ces faits ont une explication naturelle; il s'agit de savoir s'ils se constatent. Or, il est de ces faits dûment constatés : d'humbles religieuses se sont élevées très haut dans la vie mystique et ont exprimé les plus délicates et les plus profondes vérités avec une sublimité qui a fait l'admiration des maîtres en théologie. De même la science constate l'extase et les stigmates et est impuissante à les expliquer. En tous ces cas, l'attitude du croyant est toute tracée : s'en remettre au jugement de l'Eglise qui met plus de sévérité à admettre les miracles que l'école rationaliste ne met d'ardeur à les rejeter. En ce qui concerne nos deux mystiques, le témoignage de Maunoir est corroboré par des témoignages sérieux, et lui-même a coupé court à l'avance à toute objection en reconnaissant qu'il n'a ni mission ni qualité pour trancher l'origine divine des faits : « N'examinez pas, dit-il à propos de Marie-Amice, si cela est vrai ou faux. L'Eglise le discernera et verra si c'est illusion ou imagination ou réalité. »

(A suivre.)

LOUIS KERBIRIOU.

avait dispersé Saint-Sulpice. Pourquoi ne pas attendre ?

La fin de la bourrasque ne tarda guère ; et elle se termina comme jamais, sans doute, l'abbé de Moussac ne l'eût alors espéré : Napoléon disparut, à l'île d'Elbe d'abord, puis à Sainte-Hélène ; les Bourbons revinrent.

Ce retour décida de tout. Le 30 octobre 1816, les Filles de la Croix commencèrent canoniquement d'exister, par ordonnance épiscopale. Le 1^{er} septembre 1829, Pie VII les encouragea par un bref laudatif.

Cent années ont passé. Du diocèse de Poitiers, les Filles de la Croix ont essaimé en un grand nombre de diocèses de France. Si leur « Bon Père » les quitta en mourant, à la Puye, en 1834, il leur a laissé son esprit ; c'est une source de vie que rien ne tarira.

Cet homme de Dieu fut l'homme de la Croix. Il souffrit beaucoup, avec le cœur le plus magnanime. Il voulait que ses Filles eussent un cœur viril, comme le sien. Sa prière préférée était la prière les bras en croix. Ainsi faisait-il, dans sa chambre et dans les églises. Dans cette chapelle de la Puye, où il a son tombeau, que de longues heures le saint passa ainsi, devant le saint Sacrement, hostie vivante unie à l'Hostie du Christ immolé. Sur la Passion du Sauveur, ses discours étaient inépuisables. De tous les mystères de l'Évangile, c'était celui qu'il avait regardé d'un œil plus avide et plus éclairé ; celui qui avait touché le plus à fond son âme héroïque.

A cette blessure du Cœur sanglant de Jésus, il renouvela tous les jours de sa vie, son désir d'être à Dieu et de sauver les âmes. C'est à cette école, d'un dévouement qui ne meurt pas, qu'il a amené ses Filles, pour y apprendre à être des enseignantes et des hospitalières modèles.

PAUL DUDON.

MISSIONNAIRES ET MYSTIQUES EN BASSE-BRETAGNE AU XVII^e SIÈCLE¹

II. — La Lutte contre les Diableries

Maunoir n'en a pas moins tenu les deux mystiques, Catherine Daniélou et Marie-Amice Picard, pour de saintes âmes, agréables à Dieu et utiles à l'œuvre qui était le but de sa vie de missionnaire : la conversion des pécheurs et en particulier la conversion des malheureux qui se livraient au démon. Contre les habitués du sabbat dont il était arrivé à connaître l'existence après dix années de missions, le Père multiplie les imprécations : il les appelle l'assemblée d'iniquité, l'académie secrète d'iniquité, la synagogue d'impiété, la citadelle d'enfer, la cabale, la montagne. C'est...

... le plus grand mal du siècle, l'építome de tous les crimes dont les coupables font plus de déshonneur à Dieu que n'ont fait les Juifs, les hérétiques et les païens de l'antiquité. Croyant qu'il y a un Dieu digne de tout amour et de tout honneur et que le diable est son adversaire, ils renient leur Créateur, leur Sauveur, leur part de paradis, pour adorer son ennemi, se donner à lui et s'engager à son service le reste de leur vie.

Les sabbats étaient des assemblées qui se tenaient, la nuit, dans une grande lande déserte. Là, éclairés par des torches de poix ou de résine qui donnaient de la clarté comme en plein jour, les assistants dansaient autour d'un trône doré où siégeait un monstre horrible ; il commandait à ses affidés de lui rendre hommage, leur montrant des poches remplies d'or et d'argent s'ils voulaient lui obéir. Ses adorateurs se livraient à lui corps et âme par un acte écrit signé de leur propre sang. Mis au courant par des révélations de ce qui se passait au sein de ces réunions, Maunoir en arriva à se con-

1. Voir *Études* du 20 octobre.

vaincre que le mal avait des racines profondes et étendues, qu'il avait envahi une grande partie de la province, que le sabbat était le rendez-vous d'une multitude de gens de toutes les conditions. Pour atteindre les sabbatiques, il s'arrêta, à la suite de longues réflexions et de prières, à ces deux remèdes : la fondation d'une association de prêtres missionnaires et la composition d'une méthode.

Une mission prêchée à Saint-Élouan, en 1650, fut l'occasion qu'il cherchait pour l'établissement de sa confrérie de prêtres. Messire Guillaume Gallerne, recteur de Mur, s'engagea le premier dans l'association ; plusieurs ecclésiastiques suivirent son exemple. Saint-Élouan, qui, par sa situation géographique, passait pour « le cœur de la Bretagne », fut le centre choisi. En 1677, le groupe comptait plus de trois cents membres formant « un camp volant » chargé « d'attaquer le prince des ténèbres dans sa principale citadelle d'enfer ».

La méthode fut le fruit d'une longue expérience. Maunoir croyait que les habitués des sabbats ne pouvaient laisser passer l'occasion d'une mission dans leur paroisse sans se sentir attirés vers les instructions et sans entendre un appel de leur conscience les poussant vers le tribunal de la pénitence,

... mais, disait-il, il est difficile de tirer des pénitents un aveu bien sincère, soit à cause du pacte qu'ils ont fait avec le démon, soit à cause de la crainte qu'ils ont de se déclarer, soit par honte, soit par appréhension de la justice civile. Le démon augmente étrangement cette difficulté. Tantôt il raisonne avec eux et leur dit qu'ayant perdu le baptême soit par le renoncement volontaire qu'ils ont fait à ce sacrement, soit par la cérémonie qu'ils ont souffert qu'on leur fit pour le leur effacer, il est désormais inutile de s'approcher des autres sacrements. Aux raisonnements, il ajoute des opérations plus efficaces ; tantôt il les lie tellement par une force secrète que leur pacte lui donne sur eux, qu'il leur ôte tout pouvoir physique de se confesser, soit en effaçant tout d'un coup de leur imagination et de leur mémoire tout souvenir de leurs péchés dans l'instant qu'ils les veulent confesser.

La méthode se trouve exposée tout au long dans le *Journal latin des Missions* ; il en existe aussi une traduction française manuscrite à l'usage des confesseurs qui pourraient se trouver en présence de pénitents suspects de faire partie de

la synagogue d'impiété. C'est un opuscule intitulé *la Montagne* ; il porte en suscription : — Ouvrage du P. Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire de Bretagne, mort en odeur de sainteté dans le bourg de Plévin, paroisse de l'évêché de Quimper, qu'il ne faut lire qu'avec beaucoup de prudence. — Un de ces manuscrits m'est tombé sous les yeux ; c'est une copie de trente-cinq pages faite en 1752. Il appartenait à M. de La Borderie, le savant auteur de *l'Histoire de Bretagne*, qui l'a légué aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Maunoir a intitulé sa méthode : « la Montagne » pour signifier « le lieu où l'on adore le diable, ce lieu étant supposé se trouver sur une montagne où le démon assis dans une chaire préside des réunions nocturnes, sous la forme tantôt d'un gentilhomme, tantôt d'un laquais, tantôt d'un animal. Ses adeptes profanent tout ce qu'il y a de plus saint, reniant Dieu, la sainte Vierge, les sacrements. Ils se livrent à lui corps et âme en recevant une marque qui leur est imprimée sur le corps et en faisant le serment sur un livre noir où leurs noms sont écrits de leur sang, de toujours obéir au démon et de ne jamais obéir à Dieu.

Le Père parlait de cette idée que le « montagniste » ne pouvait aborder le confessionnal que sur un signe extérieur extraordinaire. Il avait entendu deux voix : l'une, à droite, qui lui disait d'avouer son crime au prêtre : c'est la bonne inspiration que Maunoir attribue à un personnage blanc, au bon ange, à la sainte Vierge ou à un saint du ciel ; l'autre voix, entendue à gauche, était celle d'un personnage noir, le démon, qui lui soufflait l'inspiration contraire. Si, par ses réponses, le pénitent avoue qu'il a entendu ces deux voix, alors, mais dans ce cas seul, le confesseur était invité à poursuivre l'interrogatoire en vue d'obtenir des aveux plus complets.

Si le pécheur hésite à avouer son crime, le confesseur devra lui tenir ce langage : « Mon cher Frère, vous croyez fermement en Dieu. Vous croyez que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant. Vous espérez qu'il aura pitié de vous et vous pardonnera tous vos péchés. Vous avez regret d'avoir offensé un Dieu si grand, si bon, si aimable. Vous voulez vous

rendre à lui tout à fait, changer de vie, faire une bonne et entière confession. Prenez courage, je vous aiderai et prierai Dieu pour vous à la sainte messe. Voici un grand pardon. C'est comme si vous étiez à Rome. Si vous mouriez après l'avoir gagné, vous iriez tout droit en Paradis. Je suis de bien loin d'ici. Vous ne m'avez jamais vu et vous ne me verrez plus jamais. Commençons au nom de Dieu. Me promettez-vous de me dire tout ce que vous avez sur le cœur ? »

Après cette exhortation à la confiance que Maunoir appelle « l'antichambre pour entrer doucement et efficacement dans la porte du mystère d'impiété », le confesseur, s'il remarque qu'il a affaire à « quelqu'un de la cabale », l'aidera à continuer en se servant d'un formulaire de demandes contenant des détails sur ces réunions secrètes, les assistants, la couleur, la forme et le corps du personnage qu'on y adorait, les cérémonies et les rites du Sabbat.

Telle est la méthode. Elle a été vivement incriminée et a fait accuser Maunoir d'accorder trop de créance aux diableries, bien plus, d'avoir composé un interrogatoire qui aurait pu avoir pour effet d'extorquer aux gens frustes de la campagne des aveux purement imaginaires. Or, il semble qu'on puisse invoquer en faveur de Maunoir les principes de la théologie, les idées du temps et la critique interne de la méthode elle-même.

La théologie démontre la possibilité des relations diaboliques en s'appuyant sur l'intelligence des démons qui connaissent mieux que les plus grands savants, les forces et les secrets de la nature, et sur la permission que Dieu leur donne de s'emparer des organes corporels et des facultés spirituelles d'une créature humaine. Le démon, qui a poussé l'orgueil jusqu'à vouloir se faire adorer du Fils de Dieu, n'essayerait-il pas d'exiger cette impiété des hommes ? Maunoir rappelle les raisons tirées de l'Écriture et des écrits des Pères de l'Église.

C'est l'Écriture sainte, explique-t-il, qui nous enseigne ces sortes de communications des hommes avec les démons ainsi qu'il paraît dans la pythonisse, Simon le magicien, etc. L'histoire ecclésiastique nous en raconte plusieurs faits ; les saints Docteurs en ont écrit et

même les saints Pères comme saint Augustin, en la *Cité de Dieu* où il parle des sorciers, et de plus, on sait que le diable est apparu sensiblement à Notre Seigneur et à plusieurs saints.

Par ailleurs, il est certain que des hommes ont souvent cherché à établir un commerce avec le démon et même ont cru y avoir réussi. C'est ce qui a amené l'Église à créer une fonction spéciale, celle de l'exorciste auquel, il est vrai, elle recommande dans son Rituel de ne pas admettre trop facilement la possession diabolique *in primis ne facile credat (exorcista) aliquem a daemonio obsessum esse*.

Mais Maunoir n'a-t-il pas précisément multiplié les cas ? Remarquons dès maintenant qu'il met le confesseur en garde contre la tendance à croire trop vite à la réalité du commerce diabolique quand il dit que « le songe et l'imagination éveillée sont la sorte de communication plus commune à un plus grand nombre de personnes ». Même s'il était prouvé qu'il a cru à la fréquence des relations réelles, il reste cette règle de morale pratique qu'il n'y a pas imprudence à partager l'opinion exagérée ou même erronée des gens prudents.

Or, Maunoir invoque en faveur du nombre considérable de faits démoniaques l'opinion de Lessius (1554-1623), le savant professeur de théologie à Douai et à Louvain, puis celle de saint Vincent Ferrier dont il cite ces paroles extraites de son *Livre des Distinctions* : *ista iniquitas abundat hodiernis temporibus in tantum quod vix est villa, civitas, vel terra in qua non sint sortilegia*. Mais il est un fait qui frappa davantage son esprit. En 1641, au cours d'une visite qu'il fit à Dom Michel au Conquet, il reçut du vieux missionnaire le *Malleus Maleficorum* qui réglait la procédure à suivre à l'égard des sorciers. Ce livre, paru en 1489, était l'œuvre de moines dominicains que le Pape avait chargés d'instruire les procès de sorcellerie en Allemagne ; la modération y était recommandée à l'égard des coupables qu'il ne fallait pas livrer au bras séculier s'ils se montraient repentants. En remettant le *Malleus* à son disciple, Le Nobletz l'assura que ce livre lui serait un jour du plus grand secours pour ramener à Dieu une classe de pécheurs qu'il ne connaissait pas encore. Comment Maunoir n'aurait-il pas été amené à

faire un rapprochement entre ce qu'il commençait à trouver dans ses missions, — la première révélation lui fut faite, en dehors de toute confession par une des personnes habituées de la secte et renouvelée ensuite devant l'évêque de Cornouaille, — comment, n'aurait-il pas fait un rapprochement entre cette révélation, suivie d'ailleurs de plusieurs autres, et les affirmations d'un théologien de grande valeur, les paroles du saint Dominicain qu'il considérait comme modèle, *apostolicorum virorum exemplar*, la prédiction, enfin, du maître en qui il avait une confiance sans limites?

Même en dehors de l'Église, les esprits les plus éclairés croyaient à la sorcellerie au sens du pouvoir d'opérer des prodiges par le secours du diable. Dans son livre sur la *Médecine pratique* (1602), Félix Platter, qui occupa pendant plus de cinquante ans une chaire de médecine à Bâle, admet une folie démoniaque caractérisée par des signes spéciaux. Jean Fernel, le « Galien » du seizième siècle, a partagé la même croyance. Daniel Sennert (1572-1657), professeur de médecine à Wittenberg, décrit une sorte d'extase provoquée par des influences diaboliques. Ambroise Paré, une de nos gloires médicales, fait observer que « ceux qui sont possédés du démon parlent diverses langues inconnues, font trembler la terre, tonner, éclairer, venter, déracinent et arrachent les arbres, font marcher une montagne d'un lieu à un autre, soulèvent en l'air un château et le remettent en sa place ». Étienne Pascal, le père du grand Pascal, magistrat éminent, président à la Cour des Aides, croyait aux pouvoirs occultes des sorciers. « Un récit de sa petite-fille, écrit le docteur Roux dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juillet 1926, nous apprend qu'il avait ajouté foi à une histoire d'envoûtement de Blaise enfant et ne refusa point les bons offices d'une sorcière pour lever le maléfice. »

Le moyen âge n'est pas le temps où la sorcellerie a le plus sévi. Les procès eurent lieu surtout sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Sur tous les points du royaume, depuis l'ouest de la France jusqu'au pays de Labourd dans les Pyrénées, les juges royaux poursuivirent sorciers et sorcières avec une rigueur impitoyable et condamnèrent au bûcher des milliers de démoniaques ou soi-

disant tels. En 1622, le conseiller de l'Ancre avait publié son livre *l'Incrédulité et Mescréance du Sortilège pleinement convaincu* où se trouve une liste de deux cents pages des « Arrêts divers et notables contre les sorciers », rendus, de 1593 à 1619, par les Parlements et autres juridictions. Les principaux arrêts y sont seuls publiés avec les longs interrogatoires des accusés. Des révélations extraordinaires, surprenantes y étaient faites. On est frappé par le nombre de prévenus qui reconnaissent avoir eu des relations avec le démon et qui persistent dans leurs aveux au moment d'être consumés par la flamme du bûcher. Tous ces procès révèlent l'existence d'une vaste association qui tenait des concilia-bules secrets où se passaient des orgies sans nom : parodies des sacrements, messes noires et autres mystères maléfiques, chants obscènes, danses folles et échevelées, festins et, comme couronnement, la promiscuité des convives. Y adorait-on Satan en personne ou un pseudo-Satan? Ce qui est certain, c'est que des abominations s'y commettaient. Ceci est même admis par l'explication naturaliste qui distingue la Diablerie active et la Diablerie passive, les agents criminels ou imposteurs et les victimes du maléfice. D'après cette explication, les sabbats auraient eu leurs initiés et leurs crédules, ces derniers adoptant un culte qui n'était pour les initiés qu'une protestation. Les orgies comportaient deux parties : l'une tout extérieure, toute de joie, de plaisir et d'ivresse; l'autre moins accessible au vulgaire : c'était la révolte qui s'affirmait nettement contre la société. Dieu avait donné aux uns la richesse et l'abondance, aux autres la pauvreté et la misère; pour le punir, le peuple le reniait, adorait le diable son ennemi; le prêtre était conspué, le pouvoir maudit et méprisé. Contre l'ordre établi, contre le roi, la noblesse, le clergé se dressait une multitude livide qui, la nuit, montrait le poing au ciel, jetait une menace avec un blasphème. Cette révolte se traduisait par des actes criminels : des meurtres étaient perpétrés, des enfants voués au diable et sacrifiés avant leur baptême. Le bûcher n'arrêtait pas les crimes, et les malheureux que la justice parvenait à saisir — c'étaient d'ordinaire de pauvres ignorants, ouvriers agricoles, manœuvres, mendiants — mouraient avouant de très bonne

foi leurs relations avec le démon. Tout cela est bien étrange. La Bruyère est l'écho de l'opinion éclairée de son temps dans le jugement qu'il porte, dans ses *Caractères*, au chapitre « De quelques usages » :

Que penser de la magie et du sortilège? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains et qui approchent du visionnaire, mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent; les admettre tous ou les nier tous paraît un égal inconvenient; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts.

L'autorité infaillible de l'Eglise n'est jamais intervenue dans aucune affaire de sorcellerie; mais certains évêques, émus des faits qu'ils entendaient rapporter dans leurs diocèses, ont pris des mesures et porté des sanctions. Pour ne citer que la Bretagne à l'époque qui nous intéresse, voici ce que nous lisons, dans les *Statuts synodaux* de Saint-Malo, que Mgr Le Gouverneur publia en 1620 :

Travaillant à la correction des vicieux pour en arracher le plus que nous pourrons aux griffes du diable, nous devons principalement exterminer les sorciers, devins et magiciens qui font paction expresse ou tacite avec Satan qu'ils invoquent sous la forme d'un bouc monstreux et qui leur apprend à renier leur Créateur, à mépriser la Vierge et à faire leurs maléfices.

Le *Catéchisme du diocèse de Nantes* (1689) explique que le commerce avec le diable consiste à « entretenir société avec le démon pour faire par son aide ce qu'on ne peut faire naturellement », comme font les magiciens, les sorciers, les devins et tous ceux qui « se servent de pacte avec le démon ».

Le livre du conseiller de l'Ancre avait eu une grande répercussion; l'édition de 1622 se trouvait dans la bibliothèque du collège de Quimper. Or, les interrogatoires qu'il contient, en particulier ceux qui furent dirigés par les juges dans le fameux procès des dix-huit sorciers de Brécy, en Berry, fournissent sur le sabbat des détails identiques à ceux que Maunoir décrit dans sa *Méthode*. De même, l'interrogatoire du Lycanthrope, de ce fou criminel qui tuait les petits

enfants dont il ne mangeait pas la chair, mais suçait le sang dans la région du cœur, ressemble étrangement à ce point du questionnaire de Maunoir : « Combien de fois avez-vous revêtu cette peau de loup? Vous aviez alors faim comme un loup? Vous aviez envie de manger les cœurs des petits enfants?... » Mêmes analogies dans la description des cérémonies : invocation de Lucifer et de ses diables, messes et prières dites à rebours, offrande de chandelles noires au personnage assis dans la chaire, processions faites à reculons avec une bannière noire où était peinte l'image d'un bouc, tir à l'arbalète sur le crucifix, profanation des hosties consacrées et autres sacrilèges. Enfin, la manière de questionner est un emprunt direct aux procédés des juges royaux. C'est ainsi que le confesseur est prié de « laisser le pénitent répondre à chaque interrogatoire avant d'en faire un autre » et néanmoins de ne pas lui laisser le temps d'une trop longue réflexion, car « ainsi l'ont enseigné et pratiqué des juges qui ont pris connaissance de quelques-uns de cette cabale ».

Maunoir croyait donc se trouver en présence de faits du même ordre que ceux dont la vérité était regardée comme certaine par les esprits les plus éclairés : théologiens, savants et magistrats, et tout naturellement il fut amené à partager leur opinion sur la nature de ces faits. Il serait téméraire d'affirmer qu'une pareille disposition d'esprit soit totalement disparue de nos sociétés modernes; à plus forte raison, est-elle concevable à une époque où les juges recevaient des aveux de commerce avec le démon.

*
**

Mais si Maunoir a pu, sans mériter le reproche de crédulité excessive, ajouter foi avec ses contemporains à l'existence d'assemblées diaboliques, ne doit-on pas lui tenir rigueur de l'interrogatoire au confessionnal? Le confesseur, en l'utilisant, ne courait-il pas le risque d'amener des ignorants à avouer des crimes imaginaires? Pour répondre à l'objection, il nous faut recourir à la critique même de la *Méthode*.

Le reproche serait fondé si le Père n'avait entouré son

questionnaire de toutes les précautions désirables en ce qui concerne le choix du confesseur, les qualités qu'il doit avoir pour entendre de pareils aveux, la prudence dont il doit faire preuve avant et pendant la confession.

Les confesseurs chargés de découvrir les crimes de la Montagne devaient être l'objet d'une rigoureuse sélection, unir à une grande expérience et à une profonde humilité « un vrai zèle, une foi vive, une haute idée du pouvoir que Jésus-Christ donne aux ministres de son Église ». Et Maunoir donne lui-même l'exemple de la prudence en choisissant ses collaborateurs parmi les prêtres les plus zélés et les plus expérimentés. Destinés à remuer profondément les populations, les missionnaires, prédicateurs de passage, ne sont pas tenus à la même réserve que les prêtres qui sont à demeure dans les paroisses. N'importe; Maunoir recommande au confesseur de ne pas croire trop vite qu'il est en présence d'un « adepte de la monarchie infernale ». Il est des cas, explique-t-il, où le confesseur devra rester dans l'antichambre et c'est avec précaution qu'il ouvrira les portes.

Avant d'aborder la question au confessionnal, le missionnaire s'informera s'il est dans un pays infecté par la sorcellerie, si l'on se plaint de maléfices, si les croix qui sont sur les chemins sont brisées¹. Une fois cette précaution prise touchant l'état d'esprit du pays, il se rendra compte du degré d'instruction du pénitent; il examinera comment il fait le signe de la croix; il observera quel genre de chapelet il porte; il regardera si la croix est brisée, si les grains sont de différentes couleurs. Après avoir énuméré ces « marques pour distinguer les sujets de la Montagne », Maunoir ajoute qu'« elles ne sont pas assurées, (car) elles se montrent quelquefois chez ceux qui ne sont pas de la cabale ». Ainsi, seconde précaution relative à l'état d'esprit du pénitent.

En cas d'aveu, le missionnaire se demandera si la chose s'est passée réellement ou simplement en songe ou dans l'imagination embrouillée du pénitent à l'état de veille.

1. En 1669, une quantité de croix avaient été abattues dans la paroisse de Lanhouarneau, en Léon, et dans des paroisses voisines. L'opinion publique en accusait les sorciers. De plus, dans la région de Brest circulaient des *Catalogues des Esprits infernaux*.

Ceux à qui cela arrive disent souvent qu'ils n'étaient pas endormis; néanmoins ils regardent encore cela comme une espèce de songe. C'est qu'ils sont alors comme hors d'eux-mêmes, ayant été enivrés par une certaine liqueur noire qu'on leur fait boire à l'entrée. Il en est aussi d'eux à peu près comme de ceux qui sont ivres, lesquels prennent pour des songes et souvent même ont oublié entièrement ce qui se passe dans leur ivresse. Cependant, on trouve en tout cela et l'opération du démon et le péché de l'homme. Ainsi il faut que le pénitent s'en confesse et que le confesseur l'en interroge.

Nouvel acte de prudence en ce qui touche la nature et la malice du péché. Y a-t-il eu péché formel? L'homme s'est-il cru coupable? Cela suffit pour justifier le questionnaire.

La méthode, il ne faut pas l'oublier, a pour objet l'examen de conscience de personnes frustes. Ceux qui ont pratiqué les gens simples de la campagne connaissent leurs rudesses d'expression et ne sont pas surpris que l'on attire leur attention sur l'être dégradé qu'est le démon en le représentant avec des pieds d'animal. Si l'on dit que les esprits sont de couleur noire, de couleur blanche, c'est que les couleurs sont des signes, le noir évoquant quelque chose de sombre, de lugubre, le blanc quelque chose de brillant, de joyeux. Le bon ange à droite, le démon à gauche! Il n'y a rien en cela de contraire à la théologie, et c'est là un langage très approprié à l'esprit populaire et en particulier à l'esprit des Bretons très portés aux images concrètes. Maunoir a si bien pris ses précautions sur ce point important du langage, qu'il dit qu'« avec d'autres personnages, il faudrait changer de style en retenant le fond ».

Si le pénitent, effrayé par l'énormité de sa faute contre Dieu, contre la loi morale, contre l'ordre social, est tenté par le désespoir, le confesseur, sans rabattre sur la malice spéciale de pareils crimes, afin d'en éviter le retour, imposera une pénitence assez forte mais pas exagérée et tiendra ce langage: « Je sais que vous êtes fâché d'avoir obéi à ce bourreau. Pour votre pénitence... un petit chapelet pour tant de jours. » Saint François de Sales, ce maître dans la direction des âmes, ne pensait pas autrement: « Ceux qui, dans les énormes péchés comme sorcelleries sont excessivement épouvantés, relevez-les en la miséricorde de Dieu qui est infini-

ment plus grande pour leur pardonner que tous les péchés du monde pour les damner, leur promettant votre assistance en ce besoin. »

Mais le risque d'interroger des innocents n'est-il pas un motif suffisant pour éviter l'emploi de la méthode? Maunoir a prévu l'objection : « Je sais qu'on dira peut-être qu'on les met en danger d'apprendre du mal ou qu'on se met au hasard d'être décrié comme un visionnaire. Je réponds que, pour les interrogations, il ne faut les faire que discrètement et après qu'on a sujet raisonnable de croire qu'ils sont de la cabale. » Un pareil risque peut être couru quand, par une interrogation, on espère délivrer une âme des mains de Satan. Aussi « la mauvaise humeur de quelques-uns ne doit pas préjudicier au bien des autres ».

On pourra encore objecter, poursuit le Père, qu'il y a des personnes fort susceptibles d'imagination et fort faciles à les croire pour des vérités, et que si on interroge ces pénitents sur ces matières, ils les sauront et prendront leurs imaginations pour des actions véritables du démon.

Il est vrai qu'il peut se rencontrer de pareilles sortes d'esprit et qu'il est bon, autant qu'on le peut, de ne leur pas faire connaître ces choses; cependant l'expérience dans les lieux où on a jusqu'à présent interrogé sur ces matières n'a pas fait connaître que cet inconvénient fût dangereux. Aussi on peut croire qu'il n'est quasi que dans l'idée et dans les théories.

Maunoir a donc pris toutes les précautions et prévu les objections jusqu'à celle qui le ferait traiter de *visionnaire*. Il ne manquait plus à sa méthode que l'approbation de ses supérieurs et celle des autorités diocésaines. Avant comme après la méthode, l'appréciation portée sur lui par ses supérieurs est restée la même : *judicium bonum, prudentia magna experientia summa*. — Voilà comment ils l'apprécient à trente-six ans de distance, en 1681 comme en 1645, en des formules consignées dans les Archives de la Compagnie à Rome. Quant aux évêques des diocèses dans lesquels il missionnait, nous connaissons l'opinion de deux d'entre eux, MM. de Visdelou, de Léon, et Grangier, de Tréguier.

Dès sa publication, la méthode avait provoqué de vives controverses. En 1668, M. de Visdelou ayant désiré faire une

mission dans la ville de Brest et dans les paroisses de Plouguerneau, de Trémenech et de Landunvez, quelques ecclésiastiques voulurent s'y opposer :

Tâchant, dit Maunoir, de contrôler le procédé des missionnaires compagnons de M. de Trémaria. Cet avocat zélé de la gloire de Jésus-Christ informa ce prudent prélat de la façon d'agir des missionnaires, lui montra que les plus remarquables docteurs de la Sorbonne avaient approuvé cette méthode. Ce plaidoyer eut tant de force qu'il porta Mgr de Léon à désirer que les missionnaires fissent mission en tout son évêché. Il ne faut oublier que ce bon prélat, le reste de sa vie, lorsqu'on levait quelque calomnie contre les missionnaires, disait qu'il y avait plus de dix ans qu'il savait le bien qu'ont apporté ces serviteurs de Dieu dans la Bretagne et dans la Cornouaille où il avait été coadjuteur plusieurs années de Messire René du Louët.

Le Père invoque en faveur de sa méthode l'approbation des maîtres de la Sorbonne. Voici en quelle circonstance la méthode leur fut déferée. Mgr Grangier, évêque de Tréguier, après avoir pris avis de plusieurs ecclésiastiques appartenant à divers évêchés et à divers Ordres religieux réunis par lui en son palais épiscopal, décida, à l'issue d'une conférence de cinq jours, de se rendre à Paris pour confier à des personnages compétents l'examen de la méthode; il déclara que, si elle était jugée non recevable, il n'en permettrait pas l'usage; mais que, si elle était trouvée bonne, « il emploierait le vert et le sec pour chasser cette peste (la sorcellerie) de son évêché ». Il réduisit toutes les difficultés à vingt-deux articles, puis il partit pour Paris, accompagné de M. de Trémaria. Arrivé dans la capitale, il prit pour arbitres en cette matière épineuse les évêques de Pamiers et de Boulogne, M. Vincent (de Paul), général des missionnaires de France, M. Féret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et les PP. Jean Bagot et Julien Hayneuve, de la maison professe de Saint-Louis. On remit les vingt-deux articles à chacun des consultants, afin qu'ils pussent les examiner en particulier. Après un examen très long et très serré, les consultants s'assemblèrent et, à l'unanimité, ils approuvèrent la méthode, chargeant un théologien, M. Bail, pénitencier de Notre-Dame de Paris, de l'insérer dans son livre *De Triplice*

Examine (qui parut en 1668). Mgr de Tréguier pria alors M. de Trémaria de revenir travailler dans son diocèse. Ainsi, en dépit des attaques dont elle avait été l'objet, la méthode continua à être appliquée dans les missions avec le consentement de l'autorité légitime.

*
**

Que conclure de tout ceci ? C'est que Maunoir a participé activement à la lutte entreprise par les papes, les évêques, les universités, les parlements, pour l'extermination d'un fléau qui était un germe de désorganisation sociale et religieuse. Il s'est servi des armes spirituelles pour obtenir un résultat que les rigueurs de la justice civile ne pouvaient obtenir ; il a apaisé de pauvres consciences, très coupables, très agitées, très tiraillées en sens divers, qu'il a aidées à avouer des fautes honteuses. La méthode leur offrait une double garantie qu'elles ne trouvaient pas de la part des juges séculiers : le jugement au for de la conscience et le secret sacramentel. Le tribunal humain, établi pour exercer la seule justice, poursuit la punition du coupable ; le tribunal de la Pénitence, institué pour manifester la miséricorde, cherche la réconciliation du pécheur avec Dieu. C'est sur ce principe de théologie que Maunoir a fondé sa méthode. Dans le concert des voix compatissantes qui s'élevèrent pour ramener à Dieu les malheureux pécheurs engagés dans les liens du démon, le missionnaire breton a fait entendre la sienne avec un incontestable accent de pitié. Dans cette délicate question, il sera permis de répéter l'expression toute spontanée de Mgr de Coëtlogon qui, aussitôt la mort du zélé missionnaire, accourut au collège de Quimper où l'on venait de déposer son cœur et s'écria : « Voilà un cœur qui a bien haï le diable ! »

L'œuvre même de Maunoir, dont les merveilleux fruits ont encore leur répercussion, puisque, de nos jours, la mission est restée dans ses grands traits ce qu'elle était de son temps, cette œuvre est sa meilleure justification. Et comment nous représenter le prestige de sa charité ardente et de sa parole enflammée ? Il a engagé dans son association apostolique non

seulement la masse considérable des prêtres zélés et intelligents qui devinrent ses collaborateurs militants, mais encore un groupe important de laïques instruits et en situation dans le monde, qu'il convertit et transforma en missionnaires. Un pareil ascendant, une pareille influence serait inconcevable de la part d'une âme naïve et d'un esprit crédule.

Dans la valeureuse phalange de ces convertis qui se vouèrent à la conquête des âmes se détachent plusieurs figures originales. Curieuse équipe que celle de ces gentils-hommes que le courant des missions entraîna et qui reçurent les ordres après leur veuvage ! Un Tinténia, un Kermenguy, un Kermoysan, un Saint-Laurent, un Coataudon, un du Liorziou, et cet apothicaire de Morlaix, Guillaume de Boishardy, qui devint chapelain de Sainte-Geneviève, en Ploujean, et ce riche seigneur, le marquis de Pontcallec, dont parle M. Pocquet dans l'*Histoire de Bretagne* et qui, tenté par l'attrait mystique du renoncement et de la perfection évangélique, abandonna la vie mondaine, fut ordonné prêtre et devint l'un des plus dévoués catéchistes de Maunoir. Mais le plus connu de tous est Nicolas de Saluden, seigneur de Trémaria. D'abord conseiller au Parlement de Bretagne, il avait mené une vie fort dissipée. Le 3 janvier 1646, il épousa Lucrèce Simon, dame de la Varenne, et en secondes noces, le 26 janvier 1651, Marguerite Duval, dame douairière de Kergoudus. Veuf une seconde fois, il songeait à épouser sa parente Marguerite de Liscoët lorsque, avant l'arrivée des dispenses sollicitées en cour de Rome, il fut converti en 1655 par Maunoir : « Depuis qu'il fut inspiré de Dieu de se faire prêtre, — raconte sa sœur Catherine de Saluden, — il ne déclara son dessein qu'au P. Maunoir et le suivit de point en point. » Pendant dix-huit ans, à partir de son ordination jusqu'à sa mort en 1674, il missionna dans le Tréguier, les pays de Vannes et de Rennes où l'appelèrent les évêques de ces diocèses. Son zèle apostolique et celui de ses compagnons — ils étaient six d'ordinaire — convertirent des paroisses entières ; on vit disparaître de plusieurs endroits l'ivrognerie, les chansons déshonnêtes, les danses de nuit. Il puisait ses sermons dans un seul livre : l'amour de Jésus crucifié.

« Cette flamme sacrée, témoigne Maunoir, l'inondait de sueurs et tirait les larmes de ceux qui l'écoutaient. » Dans son testament, document qui appuie fort à propos le jugement du Père, il déclara accepter de tout son cœur, en expiation des fautes de sa vie, « toutes les douleurs, croix, tribulations et afflictions que Dieu lui enverrait, en participation de l'esprit et de l'amour de Jésus-Christ pour les croix et les souffrances ».

Si Maunoir a exercé de son vivant une influence considérable, sa popularité a encore grandi après sa mort. Lorsque le P. Boschet entreprit de raconter les quarante-trois années d'activité apostolique féconde du zélé missionnaire, les États de Bretagne réunis à Vitré lui accordèrent, par délibération du 25 octobre 1697, une somme de 400 livres pour couvrir les frais d'impression et prièrent Nos Seigneurs les évêques de procéder aux enquêtes nécessaires afin « de parvenir dans les temps convenables à la déclaration de sainteté et à la canonisation ». Mgr de Coëtlogon donna le premier, dans un Mandement, l'expression publique de sa vénération, renchérissant sur son prédécesseur René du Louët qui avait attribué aux missions le changement notable survenu dans le clergé, la noblesse et le tiers-état de son évêché de Cornouaille. Après eux, Mgr de Ploëuc rappelle...

... les travaux gigantesques de l'Apôtre des missions bretonnes, son admirable simplicité, son habileté à gagner des âmes à Dieu, si prudente et si sage, sa douceur et son humilité dans le succès, sa constance dans les revers, son zèle de la gloire de Dieu... vertus (qui) l'ont élevé si haut dans l'estime des peuples qu'il n'est personne qui ne professe pour lui de la vénération et ne le poursuive de ses hommages et de ses prières.

L'évêque de Saint-Brieuc, Mgr de Boissieu, proclamait de son côté dans une adresse au Saint-Siège que...

... depuis la mort du P. Julien la renommée de sa sainteté a pris de tels accroissements que tous les Bretons sont remplis à son égard d'une dévotion extraordinaire; on accourt de toutes parts à son tombeau et, si empressé que soit le peuple, les principaux personnages de la province ne le sont pas moins.

Au cours des dix-huitième et dix-neuvième siècles, les missions prirent un essor prodigieux; les évêques de Bretagne ne cessèrent de prodiguer leurs encouragements et parfois même leur appui financier à une œuvre dans laquelle ils voyaient un excellent moyen d'apostolat populaire, faisant eux-mêmes, comme Mgr de Coëtlogon, des fondations pour l'établissement de missions ou encourageant les fondations des pieux fidèles; si bien que, de bonne heure, l'œuvre vécut de ses propres ressources, eut sa comptabilité à part, son budget distinct. Le collège de Quimper resta le siège principal des missionnaires en même temps qu'un centre de retraites pour les laïques. Après trois siècles d'existence, la méthode de prédication enseignée par Le Nobletz, organisée et propagée par Maunoir, produit les meilleurs fruits: elle rapproche les populations de leurs prêtres, restaure ou raffermi l'esprit chrétien dans les paroisses, et le clergé breton continue d'y avoir recours pour maintenir les fidèles dans les cadres traditionnels de la religion et de la piété.

LOUIS KERBIRIOU.